



Institut Africain de Développement
Economique et de Planification

59^{ème}

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IDEP

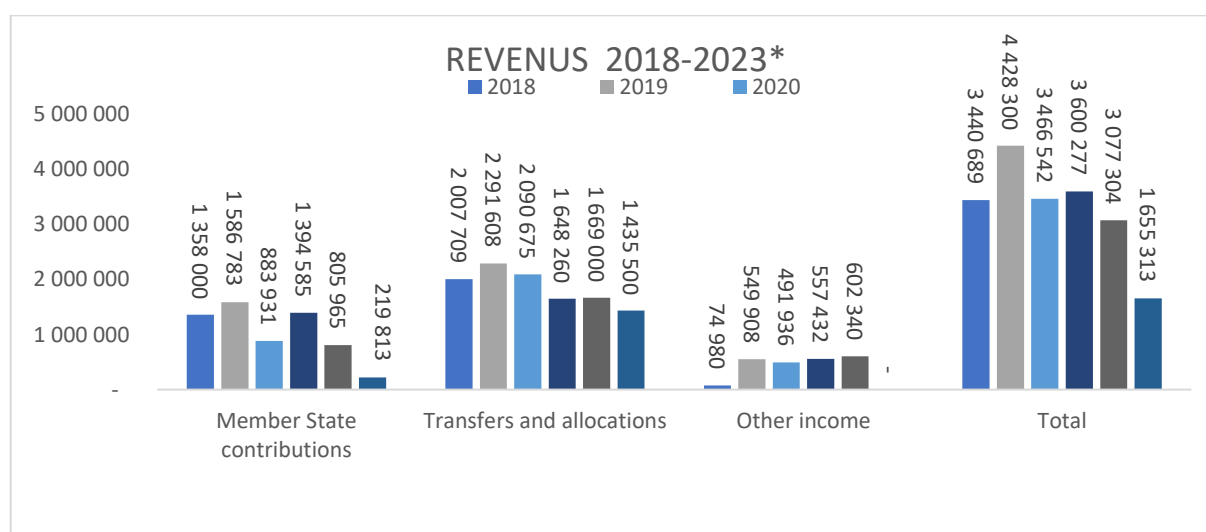
28 Juillet 2023
Addis Abeba, Ethiopie

59ème réunion du Conseil d'Administration de l'IDEP: Note sur la performance financière

1. Les activités de l'Institut sont financées par des ressources provenant de quatre sources principales :
 - (a) Soutien financier des États membres africains par le biais de versements annuels de contributions financières, sur la base d'un calendrier prédéterminé approuvé et adopté par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ;
 - (b) La subvention ordinaire des Nations unies, qui est actuellement une subvention annuelle fixe de 1,4 million de dollars approuvée par l'Assemblée générale et qui sous-tend le budget annuel approuvé du programme ;
 - (c) Ressources de la CEA pour soutenir des programmes spécifiques et des activités de formation ;
 - (d) Des fonds extrabudgétaires provenant de sources telles que les institutions de financement multilatérales et bilatérales, les fondations privées et d'autres partenaires de développement.

2. La figure 1 montre le montant total des recettes générées entre 2018 et 2023, réparties en trois catégories. La catégorie "contributions des États membres" comprend les contributions mises en recouvrement perçues au cours de l'année considérée. La catégorie "transferts et allocations" comprend la subvention des Nations Unies et le soutien extrabudgétaire de la CEA. La catégorie "autres revenus" comprend les ressources mobilisées par l'intermédiaire de partenaires extérieurs.

Fig.1. Catégories de revenus pour la période 2018-2023*
(dollars américains)



3. Le montant moyen collecté auprès des États membres au cours des cinq dernières années est de 1,1 million de dollars, tandis que la contribution annuelle mise en recouvrement s'élève actuellement à 1,358 million de dollars. Il semble y avoir une tendance selon laquelle les États membres qui atteignent leur objectif de contribution une année donnée manquent considérablement leur objectif l'année suivante. Cette dynamique rend difficile la planification et la budgétisation, car les recettes provenant des États membres sont inégales.
4. L'IDEP est reconnaissant aux États membres qui s'efforcent de régler leurs arriérés, en particulier au Zimbabwe qui a versé 785 075 dollars en 2021, réglant ainsi sa contribution annuelle et ses arriérés.
5. L'Institut remercie également les pays suivants d'avoir été réguliers et à jour dans leurs paiements : Afrique du Sud, Bénin, Gambie, Lesotho, Mali, Maroc, Namibie, Sierra Leone, Soudan, Togo et Zambie. Les contributions versées par les États membres au 31 décembre 2021 et 2022 figurent respectivement dans les tableaux 1 et 2.
6. Comme le montre le tableau 4 l'IDEP doit encore recouvrer un nombre important d'arriérés. Les contributions impayées s'élevaient à 18,5 millions de dollars au 30 juin 2023 et pèsent lourdement sur la capacité de l'Institut à mettre en œuvre son mandat.
7. La direction de l'IDEP continue de dialoguer avec les États membres sur les contributions et est en discussion avec les autorités des pays suivants qui ont d'importants arriérés de paiement : Algérie, Botswana, Burundi, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Liberia, Libye, Comores, Mozambique, Niger et Nigeria.

Fig.2 Contributions des États membres à l'Institut africain de développement économique et de planification pour la période 2017-2023*
(dollars américains)

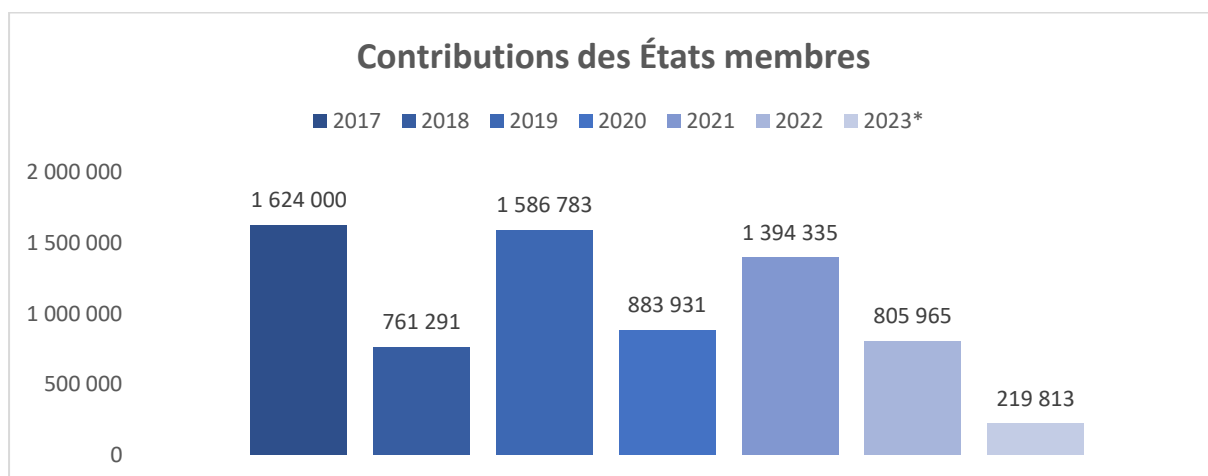


Tableau 1. Contributions à l'Institut africain de développement économique et de planification par pays, au 31 décembre 2021
(dollars américains)

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle</i>	<i>Contribution annuelle versée en 2021</i>	<i>Arriérés payés</i>	<i>Montant total payé en 2021</i>
1	Angola	32 000		96 000	96 000
2	Bénin	15 000	14 878		14 878
3	Cameroun	24 000		46 257	46 257
4	Côte d'Ivoire	32 000		34 850	34 850
5	Madagascar	20 000		20 000	20 000
6	Mali	15 000		31 417	31 417
7	Maroc	32 000		138 291	138 291
8	Namibie	24 000		24 000	24 000
9	Niger	20 000		14 900	14 900
10	Afrique du Sud	80 000	80 000		80 000
11	Tanzanie	24 000		93 129	93 129
12	Togo	15 000		15 538	15 538
13	Zimbabwe	40 000	40 000	745 075	785 075
	TOTAL	373 000	134 878	1 259 457	1 394 335

Tableau 2. Contributions à l'Institut africain de développement économique et de planification par pays, au 31 décembre 2022
(dollars américains)

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle</i>	<i>Contribution annuelle versée en 2022</i>	<i>Arriérés payés</i>	<i>Montant total payé en 2022</i>
1	Gambie	10 000	-	103 454	103 454
2	Lesotho	15 000	-	30 000	30 000
3	Libye	80 000	-	76 604	76 604
4	Madagascar	20 000	-	20 000	20 000
5	Mali	15 000	15 000	15 000	30 000
6	Maroc	32 000	-	68 521	68 521
7	Afrique du Sud	80 000	80 000	-	80 000
8	Soudan	32 000	-	160 000	160 000
9	Tunisie	24 000	-	13 914	13 914
10	Zambie	32 000	32 000	191 470	223 470
	Total	340 000	127 000	678 964	805 965

Tableau 3. Contributions à l'Institut africain de développement économique et de planification par pays, au 30 Juin 2023
(dollars américains)

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle</i>	<i>Contribution annuelle versée en 2023</i>	<i>Arriérés payés</i>	<i>Montant total payé en 2023*</i>
1	Burundi	15 000	15 000		15 000
2	Libye	80 000		80 813	80 813
3	Madagascar	20 000	20 000	-	20 000
4	Namibie	24 000		24 000	24 000
5	Afrique du Sud	80 000	80 000	-	80 000
	Total :	219 000	115 000	104 813	219 813

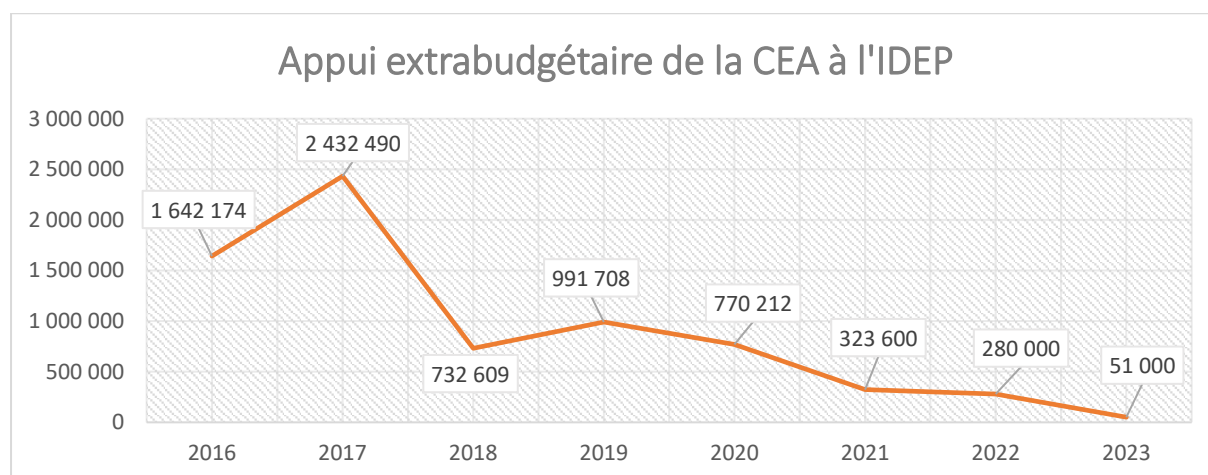
Tableau 4. Contributions totales à l'Institut africain de développement économique et de planification, par pays, et arriérés de paiement, au 30 juin 2023
(dollars américains)

<i>Index</i>	<i>Country</i>	<i>Current annual assessed contribution</i>	<i>Total assessed contribution</i>	<i>Total amount paid</i>	<i>Balance due</i>
1	Algerie	80 000	2 720 000	-	2 640 000
2	Angola	32 000	1 088 000	992 000	64 000
3	Benin	15 000	510 000	480 291	14 709
4	Botswana	24 000	816 000	-	792 000
5	Burkina Faso	15 000	510 000	465 000	30 000
6	Burundi	15 000	510 000	60 000	435 000
7	Cameroun	24 000	816 000	649 321	142 679
8	Cabo Verde	10 000	340 000	-	330 000
9	Centrafique	15 000	510 000	16 761	478 239
10	Tchad	15 000	510 000	88 851	406 149
11	Comores	10 000	340 000	-	330 000
12	Congo	15 000	510 000	455 869	39 131
13	Côte d'Ivoire	32 000	1 088 000	995 618	60 382
14	République Démocratique du Congo	32 000	1 088 000	-	1 056 000
15	Djibouti	15 000	510 000	-	495 000
16	Egypte	80 000	2 720 000	2 480 000	160 000
17	Érythrée	15 000	435 000	-	420 000
18	Eswatini	20 000	1 088 000	568 770	91 230
19	Ethiopie	32 000	340 000	40 580	1 015 420

20	Guinée équatoriale	10 000	680 000	260 000	70 000
21	Gabon	20 000	340 000	40 000	620 000
22	Gambie	10 000	1 088 000	307 535	22 465
23	Ghana	32 000	340 000	954 599	101 401
24	Guinée	20 000	680 000	160 000	500 000
25	Guinée-Bissau	10 000	1 088 000	30 000	300 000
26	Kenya	32 000	510 000	996 278	59 722
27	Lesotho	15 000	510 000	465 000	30 000
28	Liberia	15 000	2 720 000	30 000	465 000
29	Libye	80 000	680 000	1 065 338	1 574 662
30	Madagascar	20 000	510 000	587 040	72 960
31	Malawi	15 000	510 000	405 000	90 000
32	Mali	15 000	340 000	495 000	-
33	Mauritanie	10 000	510 000	30 000	300 000
34	Maurice	15 000	1 088 000	-	495 000
35	Maroc	32 000	1 088 000	993 224	62 776
36	Mozambique	32 000	768 000	340 943	715 057
37	Namibie	24 000	510 000	696 000	48 000
38	Niger	15 000	2 720 000	24 875	470 125
39	Nigeria	80 000	510 000	2 290 331	349 669
40	Rwanda	15 000	340 000	180 000	315 000
41	Sao Tome et Principe	10 000	816 000	10 000	320 000
42	Sénégal	24 000	340 000	719 480	72 520
43	Seychelles	10 000	700 000	300 000	30 000
44	Sierra Leone	20 000	340 000	640 055	19 945
45	Somalie	10 000	2 320 000	-	330 000
46	Afrique du Sud	80 000	1 088 000	880 000	1 360 000
47	Soudan	32 000	680 000	1 024 000	32 000
48	Togo	15 000	816 000	465 538	29 462
49	Tunisie	24 000	510 000	410 471	381 529
50	Uganda	24 000	816 000	692 971	99 029
51	Tanzanie	24 000	816 000	696 000	96 000
52	Zambie	32 000	1 088 000	1 056 000	-
53	Zimbabwe	40 000	1 360 000	1 280 000	40 000
	Total	1 358 000	45 669 000	25 818 739	18 472 261

8. Le soutien financier de la CEA a diminué régulièrement au cours des cinq dernières années. L'IDEP a reçu environ 324 000 dollars de la Commission en 2021, seulement 280 000 dollars en 2022 et 51 000 dollars en 2023. Le soutien extrabudgétaire de la CEA est fourni principalement par le biais du programme régulier via les ressources provenant de la coopération technique.

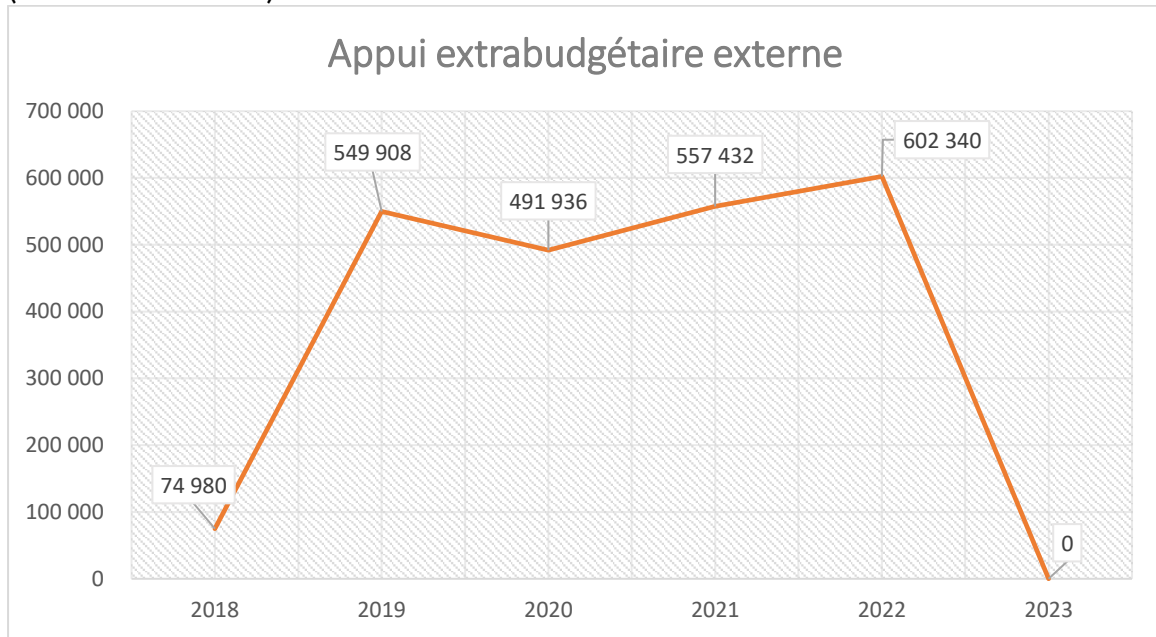
Fig.2. Appui extrabudgétaire de la CEA à l'IDEP 2016-2023*
(dollars américains)



9. Avec l'intégration de l'Institut dans le système Umoja, les ressources fournies par la CEA pour soutenir des programmes spécifiques et des activités de formation sont déboursées directement sous le code budgétaire correspondant. En conséquence, les ressources financières enregistrées comme ayant été reçues de la CEA sont réduites à des fins comptables.
10. L'Institut continuera à dialoguer avec les dirigeants de la CEA sur la nécessité d'accroître le soutien budgétaire afin de garantir la prévisibilité des flux financiers de l'Institut, de la planification des programmes et de la prestation de services.
11. Malgré le contexte actuel de financement tendu des donateurs, l'IDEP a reçu une subvention de 557 432 dollars du gouvernement italien en 2021, qui a ensuite été renouvelée avec la deuxième phase en 2022. Les deux subventions fourniront au secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine et aux pays participants une formation spécialisée de haut niveau en matière de fiscalité, de douanes, de commerce et de questions législatives, dans le but de soutenir les entreprises locales, y compris les petites et moyennes entreprises, dans l'amélioration de leurs relations commerciales internationales, en particulier avec l'Union européenne et l'Italie.
12. L'Institut a également signé un accord avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour concevoir, développer et déployer un programme de formation mis-à-jour et adapté sur la gestion des politiques économiques tenant compte du genre pour les États membres africains et quatre communautés économiques régionales, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). L'objectif du programme de formation est de renforcer la capacité des communautés économiques régionales africaines et de leurs États

membres à adopter et à mettre en œuvre des initiatives de gestion des politiques économiques et de genre, accélérant ainsi la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063. Il s'agit de veiller à ce que les politiques économiques et les stratégies de réduction de la pauvreté produisent des résultats équitables pour les femmes et les hommes, ainsi que pour les filles et les garçons.

Fig.3. Appui extrabudgétaire externe à l'IDEP 2018-2023*
(dollars américains)



* Les chiffres de 2023 sont intérimaires.